



---

# CONVOCAATION

---

L'Assemblée Primaire de Port-Valais est convoquée pour le

**mardi 30 novembre 2021 à 20h00**

à la salle Tauredunum aux Evouettes

Ordre du jour :

1. Lecture du protocole
2. Présentation du budget 2022
3. Approbation du budget 2022
4. Présentation du plan quadriennal
5. Modification du RCCZ, PAD et PAZ – décharge du Châtelet
6. Divers

Selon les dispositions légales, le budget de l'exercice 2022 est soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée Primaire. Il est déposé au Greffe communal, où chaque citoyen a la possibilité de le consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Le budget peut aussi être téléchargé sur le site Internet [www.port-valais.ch](http://www.port-valais.ch).

Administration communale  
de Port-Valais

**ATTENTION :** EN RAISON DE LA SITUATION SANITAIRE DUE A LA COVID-19, LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE LORS DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE.

Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée Primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.